

Les Nouvelles Calédoniennes

<http://www.lnc.nc/article/pays/devenir-un-pays-sans-ogm>

Publié le 6 octobre 2012

Interview

« Devenir un pays sans OGM »

Sous l'impulsion de la commission OGM (UFC-Que choisir, EPLP), désormais Stop OGM Pacifique, et suite à la polémique en Métropole, le Comité consultatif de l'environnement s'est autosaisi du dossier. Réuni mercredi, il a émis le vœu de créer une réglementation avant la fin de l'année.

Jean-Louis d'Anglebermes est chargé de mission au Congrès et responsable du CCE.

Les Nouvelles calédoniennes : Il n'existe aucune réglementation en Nouvelle-Calédonie sur les OGM. Le Congrès s'intéresse-t-il à cette question ?

Jean-Louis d'Anglebermes : Des discussions avaient commencé avec les associations le 21 juin, avant la publication de l'étude qui a démontré les risques avérés des OGM pour l'homme et la polémique qui a suivi. Le Comité consultatif de l'environnement (CCE) peut s'autosaisir et c'est ce que j'ai proposé en juin aux associations. Depuis, un état des lieux a été réalisé. Tout ceci a été présenté mercredi devant les membres du CCE (représentants de toutes les institutions, Etat, associations et représentants du monde scientifique).

Qu'en est-il ressorti ?

Nous avons souhaité valider quatre grands principes. Nous voulons interdire l'utilisation d'OGM en agriculture et en essais avec l'obligation de fournir un certificat garantissant le caractère non-OGM des semences introduites sur le territoire. Le CCE veut imposer un étiquetage sur les produits contenant plus de 0,9 % d'OGM. Les membres du comité ont également validé le vœu d'imposer aux filières d'alimentation animale, y compris en aquaculture, car les pays où nous exportons exigent qu'elle en soit exempte, l'utilisation de matières premières non-OGM ou, à défaut, d'imposer un étiquetage de la viande, du lait et des œufs issus d'élevages d'animaux nourris avec des aliments OGM. Tout cela devra être accompagné d'un système de contrôle et de sanctions en cas d'infraction à la réglementation. L'ensemble des scientifiques ont accepté, sans condition, ces principes. Les institutions les ont, avec quelques réserves pour certaines, validés à l'unanimité.

Que va-t-il se passer désormais et quels sont les pouvoirs du CCE ?

Le rôle du Comité consultatif est désormais de mettre en place des groupes de travail. Trois groupes, un pour la santé, un pour l'environnement et un pour la réglementation, vont être définis dès lundi. Les conclusions de ces groupes doivent amener à une réglementation cadre qu'on déposera au Congrès et au gouvernement. Après, le gouvernement peut déposer un projet de délibération au Congrès. Même s'il ne le fait pas, les groupes politiques au Congrès peuvent déposer le travail réalisé par le Comité consultatif de l'environnement pour faire une proposition de délibération afin qu'une réglementation soit mise en place.

Quelle échéance vous êtes-vous fixé ?

Il faut d'abord faire un travail très précis avec tous les acteurs. Nous allons être aidés par Paris, nous souhaitons nous entretenir avec le professeur Séralini (l'auteur de l'étude choc sur un maïs OGM de Monsanto), afin de produire un travail solide et incontestable. Je sais déjà que certains groupes politiques au Congrès n'attendent que ça. Je pense qu'il peut y avoir une réglementation avant la fin de l'année, d'autant que la polémique en Métropole est bien tombée pour sensibiliser les politiques.

Avez-vous déjà abordé la problématique des réglementations des pays voisins avec qui nous avons des échanges commerciaux ?

C'est surtout l'étiquetage des produits qui pose problème dans la zone. Mais l'objectif est bien que la Nouvelle-Calédonie devienne un pays non-OGM. Pour cela, nous devons aussi mener une campagne régionale pour que l'ensemble des pays insulaires voisins aillent dans ce sens, d'autant plus que l'on sait déjà que des produits OGM, taros, patates douces... sont utilisés aux îles Salomon, au Vanuatu et qu'il y a donc des risques. Il faudra, si la réglementation voit le jour et avec l'aide des instances régionales, que nous soyons le moteur pour instaurer un Pacifique sans OGM.

Pour vous, y a-t-il urgence à légiférer ?

Oui, clairement. Je ne dis pas ça parce que l'actualité récente a fait peur à tout le monde, mais parce que le faire maintenant sera beaucoup plus simple que dans quelques années. Nous sommes, pour le moment, plutôt préservés ici, en ce qui concerne les semences notamment. Il faudra rapidement mettre de l'ordre dans l'alimentation animale qui reste la grande problématique pour beaucoup de pays, même la France, qui est très avancée en la matière. Pour être clair, si nous faisons vite, nous pourrions interdire des choses qui n'existent pas encore ici et sur lesquelles nous n'avons pas de pressions de lobbies.

Propos recueillis par Ludovic Lafon